

DÉFINISSONS COLLECTIVEMENT LES MANDATS DE NOTRE FÉDÉRATION

Du 3 au 7 février 2025, la FSU tiendra à Rennes son 11^e congrès national, au cours duquel seront débattus et adoptés les mandats de notre fédération pour les 3 années à venir.

750 délégué.es prendront part à ce temps fort de la vie démocratique de la FSU :

- 375 délégué.es désigné.es par les différents Syndicats Nationaux (SN),
- 300 délégué.es représentant les différentes Sections Départementales (SD),
- 75 délégué.es au titre de la chambre de compensation (garantissant la représentation de tous les courants de pensée en fonction de leurs résultats respectifs lors de la consultation interne de décembre 2024).



Ouvert à l'ensemble des syndiqué.es des différents SN de la FSU du département, le congrès permet à chaque adhérent.e de discuter et de faire évoluer les mandats à partir des textes préparatoires élaborés préalablement en commissions pluralistes nationales.

Les textes préparatoires sont, comme les mandats nationaux, divisés en quatre thèmes (brièvement introduits en pages centrales) :

- **Thème 1** : Éducation, formation, recherche et culture : le service public, ses personnels et leurs métiers pour l'émancipation de toutes et tous ;
- **Thème 2** : Pour le service public, la fonction publique et le statut ;
- **Thème 3** : Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique ;
- **Thème 4** : Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien.

En commission puis en plénière, chaque participant.e peut formuler un ou des amendements aux textes préparatoires qui seront intégrés si ceux-ci font consensus ou reçoivent a minima 75 % des suffrages du congrès. Les camarades absent.es peuvent également soumettre des contributions ou des propositions d'amendement par mail à la FSU 64 (fsu64@fsu.fr) jusqu'à la veille de l'ouverture du congrès, le 8 janvier 2025.

Le congrès départemental doit se prononcer obligatoirement sur ces trois aspects : la modification statutaire soumise au vote, l'adoption des 4 thèmes de mandats et la composition de la délégation de la Section départementale au congrès national (qui comptera trois membres : 1 UetA, 1 EE, 1 FU).

CONGRES
DÉPARTEMENTAL

LESCAR
9-10 JANVIER

Programme du congrès

- 09/01**
- 8h30/9h00 : accueil café.
 - 9h00/9h15 : introduction
 - 9h15/10h00 : présentation du rapport d'activité du secrétariat départemental pour vote.
 - 10h00/10h30 : rapport financier de la SD 64
 - 10h30/12h00 : commissions thèmes 1 et 3
 - 12h00/13h30 : pause méridienne (repas à la charge de la section)
 - 13h30/15h00 : plénière thème 1.
 - 15h00/16h30 : plénière thème 3.
 - 16h30/17h00 : vote modification statutaire.

- 10/01**
- 8h30/9h00 : accueil café.
 - 9h00/10h00 : intervention des camarades représentant.es de la CGT 64 et de Solidaires 64
 - 10h00/10h30 : plénière zoom extrême droite
 - 10h30/12h00 : commissions thèmes 2 et 4
 - 12h00/13h30 : pause méridienne (repas à la charge de la section)
 - 13h30/15h00 : plénière thème 2.
 - 15h00/16h30 : plénière thème 4.
 - 16h30/17h00 : vote de la délégation de la SD au congrès national.

Durant tout le congrès, table d'information sur les activités de l'Institut départemental d'Histoire Sociale

INTRODUCTION AUX THÈMES DE CONGRÈS

THÈME 1

Éducation, formation, recherche et culture : le service public, ses personnels et leurs métiers pour l'émancipation de tous.les

Rapporteur.trices : Mathilde Blanchart, Renaud Robert



TEXTES THÈME 1



La FSU défend un service public éducatif émancipateur et inclusif face aux réformes néolibérales et réactionnaires accentuant les inégalités sociales et scolaires. Elle critique les coupes budgétaires dans l'éducation publique au profit du privé, et s'oppose à la marchandisation de l'éducation.



La FSU dénonce le tri social et l'instrumentalisation des contenus scolaires et pratiques pédagogiques, favorisant la sélection et l'individualisation au détriment de l'égalité (cf notamment zoom choc des savoirs). Elle appelle à une école démocratique avec des moyens accrus pour tous les niveaux, la scolarisation obligatoire jusqu'à 18 ans, des effectifs réduits et des personnels qualifiés.



L'organisation scolaire doit promouvoir des parcours inclusifs, accessibles et cohérents, tout en renforçant la liberté pédagogique et la formation des enseignant.es. Face à la crise du recrutement, à la paupérisation des étudiant.es et à l'enjeu de démocratisation de l'accès au métier, la FSU promeut un pré-recrutement de type élèves fonctionnaires, rémunéré.es sans contrepartie pendant leurs études.



La FSU s'inquiète également de l'instrumentalisation de la jeunesse par des mesures disciplinaires (SNU, label classe et lycée engagés) et l'accentuation des inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur via des plateformes telles que Parcoursup. La FSU se bat pour une culture commune émancipatrice, un accès égalitaire à la santé, à la culture, à une véritable éducation à l'égalité, notamment de genre.



Enfin, la FSU s'oppose à la numérisation forcée de l'éducation par le ministère et les collectivités, qui ignorent les impacts politiques et environnementaux à court et long termes, la fracture numérique, et la surexposition aux écrans. Mettre en place une réflexion pour adapter bâti et espaces scolaires aux nouvelles contraintes climatiques est indispensable. Le financement par l'Etat est nécessaire pour garantir l'égalité de traitement des territoires.

THÈME 2

Pour le service public, la Fonction publique et le statut !

Rapporteur.trices : Florence Oudjaoudi, Jean-Jacques Le Masson



TEXTES THÈME 2



La conception française des services publics, est un élément structurant de notre modèle social. Ils assurent la production publique de biens et de services exclusivement dans l'intérêt général et constituent un puissant levier de redistribution de la richesse produite.

Dans cette période de grande instabilité et de conjonction de plusieurs crises, leur renforcement est donc une nécessité, à l'inverse des logiques de privatisations ou de spéculations sur les finances publiques, pour répondre à l'exigence d'une société plus solidaire et plus redistributive.



Garantir partout l'accès aux services publics, l'élargissement de leur périmètre et de leurs missions est indispensable pour répondre à tous les besoins sociaux, y compris nouveaux, et à tous les grands enjeux, notamment ceux liés à l'urgence de la rupture écologique que la crise environnementale et climatique impose. Lorsque les services publics sont malmenés, la justice sociale est remise en cause et la démocratie est affaiblie !



Le RN cherche à récupérer le mécontentement face au mépris et à l'abandon par les pouvoirs publics et s'engouffre dans la brèche du rejet de politiques écologiques et environnementales. La lutte pour la défense des services publics et celle contre les idées d'extrême droite sont ainsi intimement liées.



Parce qu'ils représentent, aux yeux des tenants des politiques néolibérales, un vivier d'économies et d'opportunités d'ouverture de nouveaux marchés, les services publics sont la cible d'attaques constantes et répétées qui visent aussi bien à réduire leurs missions, les externaliser ou les abandonner. Ces attaques fragilisent les personnels qui les mettent en œuvre, notamment en attaquant le statut et en y important des modèles de fonctionnement issus du privé.



La FSU réfute tous les discours culpabilisants sur la dette publique proférés pour esquiver la véritable question des recettes de l'État et de la justice fiscale. À ce congrès, la FSU doit renforcer son corpus revendicatif pour être à la hauteur de ces enjeux et informer pour mobiliser les personnels dans un cadre unitaire le plus large possible, pour reconquérir des droits statutaires face à l'offensive néolibérale et à son corollaire néo-managérial.

INTRODUCTION AUX THÈMES DE CONGRÈS

THÈME 3

Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique

Rapporteur.trices : Sami Bouri, Clément Pottier, ...



TEXTES THÈME 3



La déstabilisation de l'environnement planétaire se poursuit, avec des impacts majeurs pour l'écosystème et le vivant. En cause, un système capitaliste et productiviste qui poursuit la destruction des équilibres sociaux et environnementaux.



La recherche effrénée d'une croissance infinie dans un monde fini se fait au prix d'un accroissement des inégalités et s'appuie sur des politiques qui consistent à mettre les États au service de l'enrichissement d'une minorité d'ultra-riches et des multinationales.



L'accaparement des richesses s'accompagne d'un renforcement de mesures liberticides par des gouvernements toujours plus autoritaires qui mettent à mal nombre de démocraties dans le monde et renforcent l'extrême droite. Les tensions géopolitiques s'aiguisent, et les guerres de colonisation et de captation des ressources se multiplient, menaçant l'ensemble de la planète d'une généralisation des conflits.



Face à ces menaces pour le vivant, pour nos droits sociaux et démocratiques, pour la paix, nous portons la nécessité de ruptures et de conquêtes de droits nouveaux. **La FSU défend des politiques publiques guidées par la satisfaction des besoins sociaux, par la justice sociale, par la préservation des ressources et des écosystèmes.**



Cette ambition passe impérativement par la défense des droits des peuples, des libertés individuelles et collectives, de la démocratie, par le combat pour l'égalité et contre les discriminations : ce sont des enjeux majeurs.

THÈME 4

Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien

Rapporteur.trices : José Marco, Barth Mottay, ...



TEXTES THÈME 4



Dans un contexte où les politiques néolibérales individualisent les salarié.es et atomisent leur métier, le syndicalisme est fragilisé. **Le collectif est dans le collimateur des gouvernements qui, à coup de réformes, favorisent le repli sur soi pour mieux reléguer les solidarités** comme le montrent la destruction de la protection sociale et le démantèlement des services publics.



Pourtant **les mouvements sociaux, les batailles pour le climat ou pour l'égalité femmes/hommes, les puissantes manifestations sur les retraites, la forte mobilisation électorale aux législatives de juin 2024 témoignent du désir d'un profond changement.** Notre syndicalisme de transformation sociale doit être à l'œuvre pour répondre à ces aspirations de rupture politique, sociale et environnementale. Il doit aussi constamment être interrogé et en vigilance pour faire face aux évolutions du monde du travail, assurer une présence sur les lieux de travail et faire face aux lourdes menaces de la montée de l'extrême droite.



La FSU est un syndicat de lutte et de transformation sociale. Face à un pouvoir qui s'en prend à lui en piétinant le dialogue social, en sapant les fondements du contrat social et en niant les modalités d'action dans le cadre de l'exercice de la démocratie, **nous devons redonner confiance dans la capacité de gagner par la grève mais aussi réfléchir à d'autres formes de mobilisation et de modalités d'actions.** Comment mieux nouer des alliances avec la société civile ? Il en va de l'avenir du syndicalisme de revendication.



La violence des attaques et la montée de l'extrême droite impose de renforcer le syndicat par une relance de la syndicalisation. Pour faire front se pose la question de l'unité des syndicats de transformations sociale. Comment avancer dans l'élaboration d'un nouvel outil syndical ? Quelles modalités de rapprochement avec les syndicats de transformation sociale ? Quelle place donner aux élections professionnelles dans ce processus ?



Alors que les droites s'allient dans un front anti social, quel lien notre syndicalisme doit-il tisser avec le politique ? Faut-il, et si oui comment, construire un cadre d'échanges impliquant les partis de gauche, le mouvement associatif et le syndicalisme (a minima celui de transformation sociale) où pourraient s'ébaucher des alternatives économiques, sociales et écologiques dans le respect de la diversité et de l'indépendance de chaque organisation ?

ZOOM

Extrême-droite : rien d'inéluctable !

Lutter contre l'extrême-droite est une priorité du syndicalisme de transformation sociale. La FSU doit y prendre toute sa part.



COMMENT FONCTIONNE LA FSU 64 ?



La FSU 64, c'est 1 289 syndiqué.es au 31 août 2024 dont 880 femmes (68%) et 409 hommes (32 %).

Dans toutes ses instances internes, la FSU 64 se donne pour mandat de favoriser une répartition femmes-hommes se rapprochant le plus possible de celle des professions qui constituent son champ de syndicalisation.

La Section Départementale de la F.S.U. des Pyrénées-Atlantiques est administrée par un Conseil Délibératif Fédéral Départemental (C.D.F.D.) et un Bureau Exécutif Fédéral Départemental (B.E.F.D.).



Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental (C.D.F.D.) est l'instance décisionnaire de la FSU 64. Il compte environ une quarantaine de sièges, attribués :

- aux représentant.es des syndicats nationaux affiliés à la FSU ayant des syndiqué.es dans le département (en proportion du nombre de syndiqué.es),
- aux représentant.es des courants de pensée désigné.es en fonction des résultats départementaux de la dernière consultation interne fédérale.

Le C.D.F.D se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative du Secrétariat départemental, ou à la demande d'au moins un tiers de ses membres titulaires et suppléants.

Les délibérations du C.D.F.D. sont prises à la majorité qualifiée d'au moins 70% des membres présents. Elles font l'objet d'un compte-rendu adressé le plus rapidement possible aux membres du C.D.F.D.

Tout.e syndiqué.e d'un S.N affilié à la FSU exerçant dans le département peut assister au C.D.F.D et participer aux débats qui s'y tiennent. Toutefois, il ou elle ne peut participer aux votes que s'il ou elle est titulaire ou suppléant.e au titre de son S.N ou d'un courant de pensée existant dans le département.

Élu parmi les membres du C.D.F.D, le Bureau Exécutif Fédéral Départemental (B.E.F.D.) est composé :

- Des membres du Secrétariat Départemental ;
- D'un.e trésorier.e ;
- D'un.e représentant.e par syndicat national existant dans le département qui le souhaite ;
- D'un.e représentant.e par courant de pensée existant dans le département qui le souhaite.

Le B.E.F.D. administre la section départementale dans l'intervalle des réunions du C.D.F.D. en appliquant les décisions prises par ce dernier.

Le Secrétariat départemental

Elu-es parmi les membres du C.D.F.D et siégeant au sein du B.E.F.D, les membre.s du Secrétariat Départemental expédient les affaires courantes et prennent, le cas échéant, les décisions d'urgence dont ils-elles rendent compte devant le B.E.F.D.